



# Baromètre 2019 du Travail à temps partagé

## A propos du Portail du temps partagé :

Le Portail du temps partagé est un dispositif de promotion du Travail à temps partagé et de l'ensemble de ses acteurs. Accompagné dès les premiers jours par des partenaires emblématiques, l'équipe du Portail du temps partagé concrétise de nombreux projets dont ce baromètre, le Livre Blanc, les Trophées, et la Lettre du temps partagé.

# Baromètre 2019 du Travail à temps partagé

## Témoignages

« Le temps partagé est une véritable richesse qui permet aux entreprises de fidéliser des compétences expertes dans un domaine donné. »  
Salarié d'un GE

« Cela demande une expertise (posture) à part entière, des outils et une gouvernance spécifiques. Pour les entreprises, ce n'est pas une offre parmi les autres, c'est un choix de modèle et de fonctionnement. »  
Professionnel en multi-salariat

« Le temps partagé est encore fort méconnu mais je constate qu'en 3 ans d'activité, il commence à entrer plus régulièrement dans les choix de PME/ETI et représente plus d'opportunités en 2018 ... qu'en 2016. »  
Indépendant

Le Portail du temps partagé et l'ensemble de ses partenaires ont le plaisir de diffuser la 4<sup>ème</sup> édition du Baromètre annuel du temps partagé.

Le questionnaire a été transmis fin 2018 à l'ensemble des professionnels du temps partagé et a permis d'avoir plus de 250 réponses (+45% / édition précédente), notamment par l'apport des salariés des groupements d'employeurs (24% des répondants / 5% précédemment).

Ce rééquilibrage entre les différents acteurs confirme les tendances déjà observées :

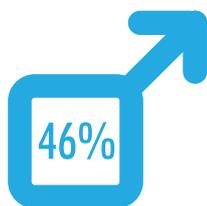
- 93% des répondants souhaitent rester à temps partagé afin de profiter de la diversité des missions (35%) et d'être autonome (26%),
- Le Travail à temps partagé couvre l'ensemble du territoire national et des secteurs d'activité,
- La majorité sont des professionnels aguerris (75% ont 40 ans et +) mais leur ancienneté dans le temps partagé est encore limitée (17% le pratiquent depuis plus de 5 ans).
- L'entreprise adhère pleinement à ce mode de travail pour la flexibilité (27%) et l'expertise plus pointue (25%) de ces professionnels à temps partagé.

Tandis que de nouvelles tendances se dessinent. Le taux de non-cadres est en hausse à 25% cette année contre 11% auparavant, et 41% des professionnels sont à temps plein (cf. 22% l'année dernière).

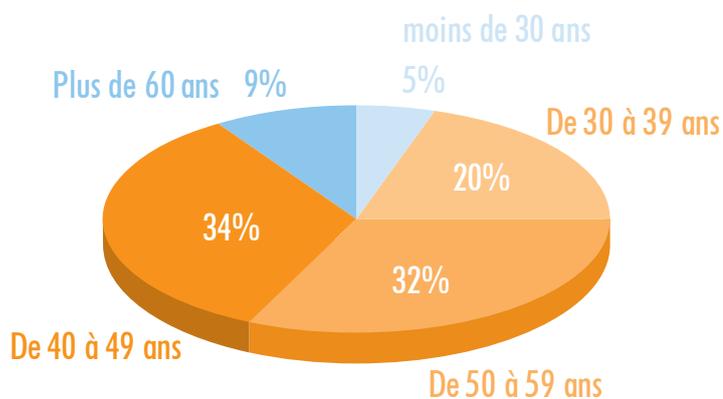
## Bonne lecture



## Le temps partagé, la parité homme - femme



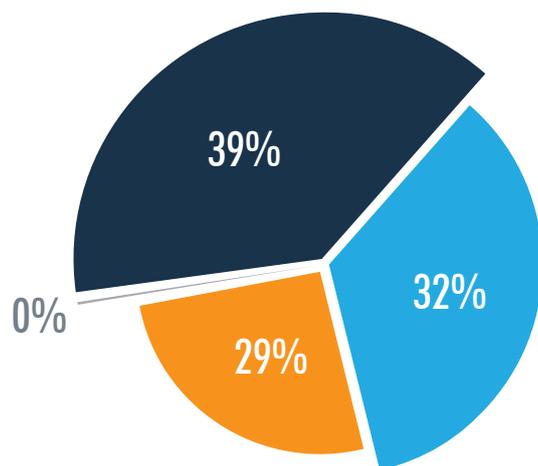
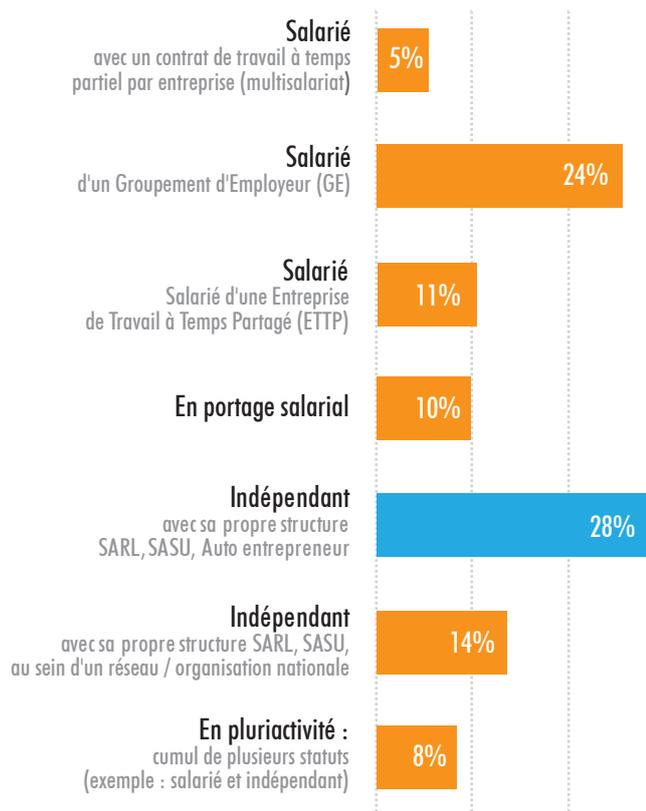
### Par tranche d'âge



### Lieu d'intervention



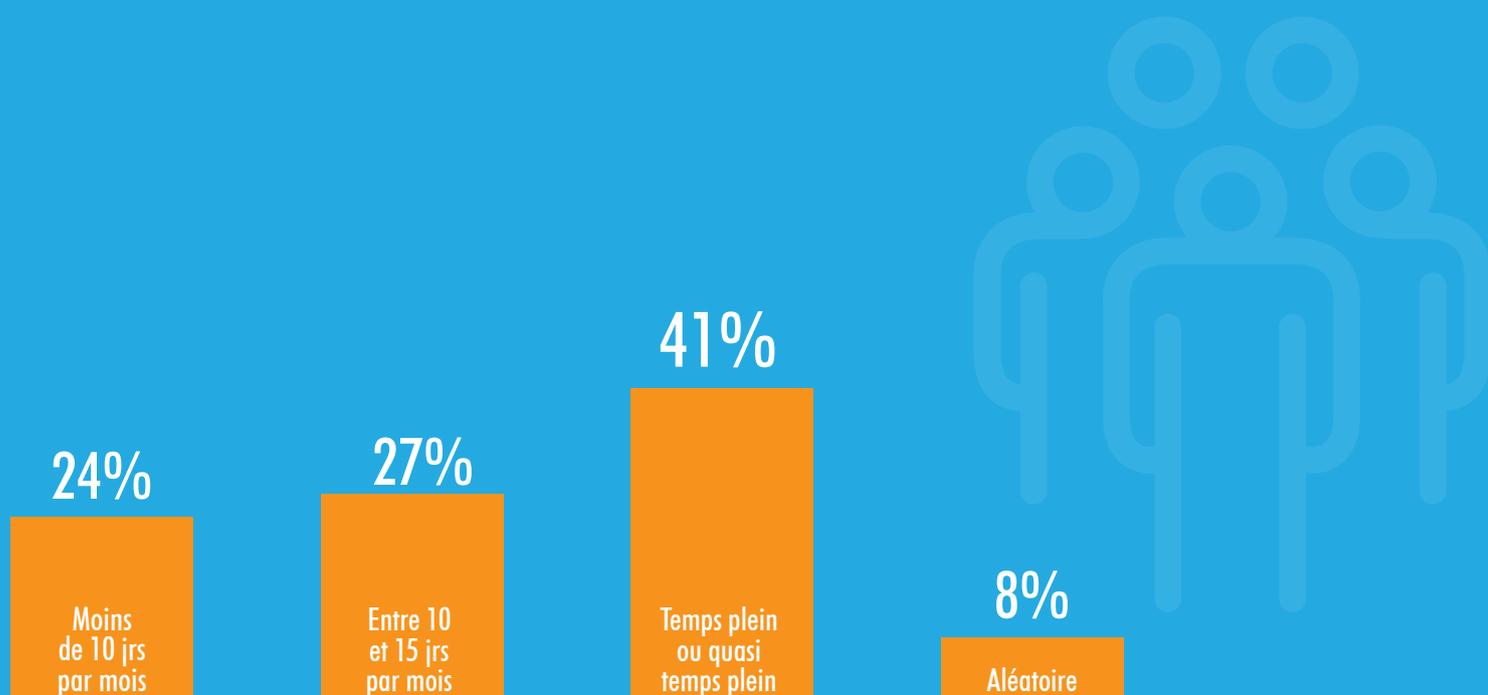
### Par statut



- Ile de France
- En régions en grande agglomération (Lyon, Marseille, Lille, Nice, Toulouse, Bordeaux ...)
- En régions hors grande agglomération
- A l'étranger



## Temps d'intervention cumulé en entreprise



**75%**  
sont des cadres



Moins  
d'1 année



Entre 1 et 5 ans



Entre  
6 et 10 ans



Entre  
11 et 15 ans



Plus  
de 15 ans

## Pourquoi avoir choisi le temps partagé ?

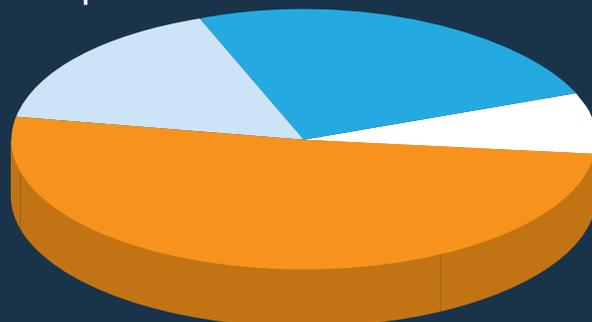
**93%**  
souhaitent rester  
à temps partagé

**16%**

Pour un retour à l'emploi

**22%**

Pour une opportunité du moment



**54%**

Pour une nouvelle façon de travailler

**Autres 8%**

Autonomie, nouveau besoin,  
être propriétaire de son emploi,  
garder contact avec la vie active,  
un meilleur équilibre vie pro/privé



35%  
Diversité  
des missions



26%  
Autonomie



23%  
Equilibre  
vie professionnelle  
vie personnelle



8%  
Mutualisation  
des risques  
sur plusieurs  
entreprises



7%  
Revenus  
récurrents



1%  
Autres

## Et pour les entreprises

**27%**

Une solution flexible

**25%**

Une expertise plus pointue

**22%**

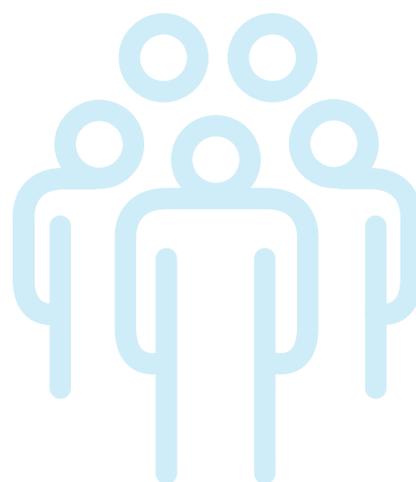
Une meilleure maîtrise des coûts

**13%**

Déléguer  
le pilotage  
de projets

**13%**

Une implication  
dans la durée





LE PORTAIL  
DU TEMPS  
PARTAGÉ

À l'année prochaine pour la 5<sup>ème</sup> édition !

